



## Les chiffres parlent encore ...

### **30 à 36% d'augmentation des violences conjugales depuis le début du confinement**

Dans cette période si particulière, le confinement vient aggraver la problématique des violences conjugales en isolant encore plus les personnes victimes.

Durant le confinement, les victimes sont encouragées à déposer leur parole et demande d'aide auprès des pharmaciens et des gendarmeries. Les autres services offrent un accueil téléphonique, uniquement, pour la plus part.

Le Réseau, REAGiR souhaite mettre à disposition **un récapitulatif du mode de fonctionnement des divers services ainsi que les coordonnées téléphoniques** pouvant aider les professionnels qui se retrouvent en première ligne sur ce sujet.

Mais quelques mots sur notre travail : **REAGiR** est un réseau de lutte contre les violences conjugales destiné à soutenir les professionnels du Grésivaudan dans le repérage des violences, l'accompagnement et la protection des victimes. Il est composé de différents professionnel-le-s en provenance de :

- Institutions : Département, Gendarmerie, CAF, Education, CHUGA
- Associations : France Victimes (=AIV), Solidarité femmes Milena, Centres de planification, APASE.
- Libéraux : médecins, sages-femmes, ostéopathe, psychologues, ...

Nous travaillons sur le Territoire du Grésivaudan en organisant régulièrement des réunions plénières, temps d'échanges et un colloque 1f/an.

Nous sommes joignables le temps du confinement au **04.56.58.16.49** (8h30-12h30/13h30-17h30) et par mail : [reagir.gresivaudan@gmail.com](mailto:reagir.gresivaudan@gmail.com)

Veillez trouver ci-après le répertoire et les coordonnées des divers services :



## Répertoire et informations utiles pour les prises en charge des victimes de violences conjugales.

- ✓ **3919** : reste opérationnel ; une écoute à distance a été mise en place. La ligne est ouverte du lundi au samedi de 9h à 19h.
- ✓ **SMS 114** : dispositif d'attente ; l'opérateur derrière ce SMS d'urgence prévient les forces de l'ordre en transmettant les coordonnées de la victime
- ✓ **Plateforme de la gendarmerie (et de la police, suivant les secteurs)** : « [arretionslesviolences.gouv.fr](mailto:arretionslesviolences.gouv.fr) » des policiers et gendarmes formés vous répondent 24h/24. Anonyme et gratuite. Cela permet de signaler à la gendarmerie des faits par le TCHAT qui peuvent en fonction des éléments amener les écouteurs gendarmes à demander une enquête.  
En cas d'urgence, composer le 17
- ✓ **+119** (national, 24/24) ou **04.76.00.32.63** (local - heures ouvrables) : numéro pour l'enfance en danger ; continue d'être joignable 24h/24 et 7j/7 et prend en priorité les appels des enfants
- ✓ **Organisation des services du Département** et plus particulièrement sur le Territoire du Grésivaudan : les sites du Département (dont les centres médicaux-sociaux) sont fermés à l'accueil physique au public mais un **accueil téléphonique renforcé** est assuré sur nos horaires classiques d'ouverture (8h30-12h30/13h30-17h30). Les usagers et partenaires peuvent ainsi joindre l'ensemble des services départementaux sur le territoire du Grésivaudan au : **04.56.58.16.00**. Les professionnels médico-sociaux (assistantes sociales, service PMI, ASE et Autonomie) sont joignables et assurent des suivis par téléphone.
- ✓ **Le Centre de planification familiale et d'éducation familiale de Villard Bonnot** :  
04.76.13.39.51 : mise en place d'une plateforme téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 16h30
- ✓ **Le Centre de planification familiale et d'éducation familiale de Pontcharra** - Agathe :  
**04.76.97.81.00**- fermeture au public
  - permanence médicale téléphonique 3 fois par semaine dans les locaux pour accueillir en consultation, les consultations qui ne peuvent pas être gérées par téléphone ou qui ne peuvent pas être différées.
  - Les collègues conseiller/conseillères et psychologues sont en télétravail. Il ou elles assurent des entretiens téléphoniques ou échanges avec les partenaires
- ✓ **Solidarité femmes Miléna** : **04.76.40.50.10**  
En télétravail et en liens réguliers avec les familles hébergées qui peuvent être rencontrées pour des problèmes urgents (besoins alimentaires ou autres). Des permanences téléphoniques sont prévues tous les jours pour les femmes extérieures qui prennent contact.
- ✓ **France Victimes (=AIV)** : les permanences sont assurées MAIS exclusivement par téléphone. Le numéro spécial à communiquer aux professionnels et aux victimes est le : **06.79.41.91.71**. mais seulement pour la période du confinement.
- ✓ **Logement d'urgence: 115** ; le nombre de logements à disposition a été augmenté
- ✓ **Le secours populaire** continue ses distributions alimentaires sur le Grésivaudan.  
-Pour Pontcharra : appeler le **07.50.58.03.44**. Un bénévole prendra votre appel.  
-Pour Villard Bonnot : appeler le **09.72.49.22.49** (ouverture certains jours)
- ✓ **Communauté des communes Le Grésivaudan** : plateforme d'entre aide pour les courses, l'aide aux devoirs, briser la solitude : <https://gresivaudan.entraidonsnous.fr>
- ✓ **CPAM** : mise à disposition d'une adresse mail pour les dossiers urgents pour des droits bloqués en raison d'un problème de santé en cours : [precarite.cmu.cpam-isere@assurance-maladie.fr](mailto:precarite.cmu.cpam-isere@assurance-maladie.fr)
- ✓ **Personnes Handicapées** : Numéro communiqué par le département s'adressant aux personnes handicapées isolées : **04.38.12.48.88**. Ce numéro spécial de la MDA fonctionne 24h/24 et 7j/7 (en dehors des heures d'ouverture semaine, ces appels sont gérés par un cadre d'astreinte)